

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2023



N° 22/2023

Le 14 avril deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 7 avril 2023.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Vigne par Mme Barre.

ABSENTS : MM. Kwak et Lenoble.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental